

**18-20
SEPT.
2026**



CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT DE PÉTANQUE DOUBLETTE

**SENIOR·ES/DAMES/MIXTES/
VÉTÉRAN·ES MIXTES**

Boulodrome Henri Bernard
183 route de Grenoble, **06200 NICE**

COMMISSION FÉDÉRALE DE L'ACTIVITÉ PÉTANQUE

CHAMPIONNAT DOUBLETES

18 • 19 • 20 SEPTEMBRE 2026

Boulodrome Henri Bernard
183, route de Grenoble
06200 Nice

DOSSIER D'ENGAGEMENT DES COMITÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE SAISON 2026 / 2027

DOUBLETTES

Attention : la Commission Fédérale d'Activité Pétanque a mis en place de nouvelles dispositions.

Ce dossier a été modifié. Merci de respecter l'ordre dans lequel les documents doivent être complétés.

Les repas doivent être réglés directement au comité / club organisateur du championnat, par chèque à l'ordre indiqué dans ce dossier ou, de préférence, par virement bancaire.

Les engagements des équipes doivent être réglés par virement bancaire auprès de la CFA Pétanque.

NOUVEAUTÉ À COMPTER DE SEPTEMBRE 2026

Les inscriptions des équipes s'effectuent désormais à l'aide du fichier Excel transmis aux comités.

Veuillez utiliser le lien dans le mail pour inscrire vos équipes au Championnat de France FSGT Doublettes.

LA COMMISSION FEDERALE D'ACTIVITE PETANQUE.

CHAMPIONNAT DE FRANCE

DOUBLETTES

SENIORS • DAMES • MIXTES • VÉTÉRANS

18 • 19 • 20 SEPTEMBRE 2026

Lieu

Boulodrome Henri Bernard

183 route de Grenoble

06200 Nice

CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX FSGT PÉTANQUE

18 • 19 • 20 septembre 2026 – NICE

Cher·es Ami·es,

Vous trouverez dans ce dossier les documents suivants :

- Les parties n° 1 et n° 2 ;
- Les informations relatives aux repas, aux hébergements ainsi qu'à l'accès au lieu de la compétition ;
- Le lien d'inscription au fichier Excel transmis à votre comité.

Les documents dûment remplis devront être adressés **au plus tard le 1er septembre 2026**.

Le tirage au sort sera effectué **le vendredi 18 septembre 2026**, sur le lieu de la compétition.

LA PARTIE N° 1

Devra être adressée à l'organisateur :

Comité départemental F.S.G.T. 06

27 rue Smollet

06000 NICE

Accompagnée du règlement des repas (chèque à l'ordre de **FSGT 06**).

Le Comité privilégie le règlement par virement bancaire, pour la restauration veuillez préciser l'objet du virement « Restauration – Fédéral Pétanque Doublette – NOM DU COMITE ».

LA PARTIE N° 2

Devra être adressée à :

FSGT – CFA PÉTANQUE

14 rue Scandicci

93508 PANTIN

Cette partie devra être accompagnée :

- du fichier Excel d'inscription transmis aux comités ;
- de la preuve du règlement financier par virement bancaire.

Le contrôle des équipes sera effectué sur place **le vendredi 18 septembre 2026**, de **15 h 00 à 18 h 00**.

Les responsables de délégation sont invités à venir valider les inscriptions de leur comité et à signaler toute modification éventuelle.

Nous rappelons que les licences doivent être validées **avant le 31 mars 2026**.

En cas de contrôle, chaque joueuse ou joueur devra être en mesure de présenter sa licence FSGT, soit :

- en version papier ;
- en version numérique (smartphone).

À défaut de présentation d'une licence valide, l'équipe concernée sera éliminée du Championnat Fédéral.

En vous souhaitant bonne réception de ce dossier,

Recevez, Cher·es Ami·es, nos salutations sportives les meilleures.

LE SECRETARIAT DE LA COMMISSION FEDERALE D'ACTIVITE PETANQUE.

DOSSIER D'ENGAGEMENT CHAMPIONNAT DOUBLETES SEPTEMBRE 2026

Page 4 sur 11

PARTIE N° 1

À retourner uniquement au Comité / Club organisateur / Retour impératif avant le 1er septembre 2026

PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS FÉDÉRAUX FSGT PÉTANQUE

Seniors • Dames • Mixtes • Vétérans

18 • 19 • 20 septembre 2026

COMITÉ : _____

Mail : _____

Téléphone : _____

Responsable de la délégation

Nom : _____

Prénom : _____

Mail : _____

Portable : _____

FORFAIT 1		FORFAIT 2	
Restauration du samedi midi (boisson comprise)		Restauration du dimanche midi (boisson comprise)	
Nombre de participant-es : _____	X 20.00 € = _____ €	Nombre de participant-es : _____	X 16.00 € = _____ €

Le règlement des repas est à effectuer :

- par chèque à l'ordre de **FSGT 06** ;
- ou par virement bancaire (RIB joint).

RESTAURATION RAPIDE SUR PLACE

- Sandwichs - Grillades - Frites

Nombre total de participant-es : _____

Montant réglé : _____ €

Fais-le : _____

Signature :

Nota : Les dispositions mises en place lors des précédents Championnats conduisent à ne plus proposer de vente de tickets repas sur place.

L'organisateur privilégie le règlement par virement bancaire (RIB CI-DESSOUS).

Crédit Mutuel																							
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE																							
Identifiant national de compte bancaire - RIB																							
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 25%;">Banque</td> <td style="width: 25%;">Guichet</td> <td style="width: 25%;">N° compte</td> <td style="width: 25%;">Clé</td> <td style="width: 20%;">Devise</td> </tr> <tr> <td>10278</td> <td>08953</td> <td>00020099201</td> <td>40</td> <td>EUR</td> </tr> </table>	Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	10278	08953	00020099201	40	EUR	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 100%;">Domiciliation</td> </tr> <tr> <td>CCM NICE VILLE</td> </tr> </table>	Domiciliation	CCM NICE VILLE										
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise																			
10278	08953	00020099201	40	EUR																			
Domiciliation																							
CCM NICE VILLE																							
Identifiant international de compte bancaire																							
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td colspan="6">IBAN (International Bank Account Number)</td> </tr> <tr> <td>FR76</td> <td>1027</td> <td>8089</td> <td>5300</td> <td>0200</td> <td>9920 140</td> </tr> </table>	IBAN (International Bank Account Number)						FR76	1027	8089	5300	0200	9920 140	<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td colspan="2">BIC (Bank Identifier Code)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">CMCIFR2A</td> </tr> </table>	BIC (Bank Identifier Code)		CMCIFR2A							
IBAN (International Bank Account Number)																							
FR76	1027	8089	5300	0200	9920 140																		
BIC (Bank Identifier Code)																							
CMCIFR2A																							
<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td colspan="2">Domiciliation</td> </tr> <tr> <td colspan="2">CCM NICE VILLE</td> </tr> <tr> <td colspan="2">BUREAU NICE NORD</td> </tr> <tr> <td colspan="2">69 BOULEVARD GORBELLA</td> </tr> <tr> <td colspan="2">06100 NICE</td> </tr> <tr> <td colspan="2">☎ 04 92 01 07 59</td> </tr> </table>	Domiciliation		CCM NICE VILLE		BUREAU NICE NORD		69 BOULEVARD GORBELLA		06100 NICE		☎ 04 92 01 07 59		<table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td colspan="2">Titulaire du compte (Account Owner)</td> </tr> <tr> <td colspan="2">COMITE DEPARTEMENTAL FSGT ALPES</td> </tr> <tr> <td colspan="2">MARITIMES</td> </tr> <tr> <td colspan="2">27 RUE SMOLETT</td> </tr> <tr> <td colspan="2">06300 NICE</td> </tr> </table>	Titulaire du compte (Account Owner)		COMITE DEPARTEMENTAL FSGT ALPES		MARITIMES		27 RUE SMOLETT		06300 NICE	
Domiciliation																							
CCM NICE VILLE																							
BUREAU NICE NORD																							
69 BOULEVARD GORBELLA																							
06100 NICE																							
☎ 04 92 01 07 59																							
Titulaire du compte (Account Owner)																							
COMITE DEPARTEMENTAL FSGT ALPES																							
MARITIMES																							
27 RUE SMOLETT																							
06300 NICE																							
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.																							
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ																							

REPAS

SAMEDI MIDI

- Paëlla (poulet halal), cuite au feu de bois
- Fromage
- Dessert
- Vin
- Eau

DIMANCHE MIDI

- Pâtes à la viande hachée au basilic (viande halal)
- Fromage
- Dessert
- Vin
- Eau

HÉBERGEMENT

À proximité du lieu de la compétition :

- OKKO Hôtels Nice Aéroport
Rue Costes et Bellonte – 06200 Nice
- Sheraton Nice Airport
480 Promenade des Anglais
Entrée avenue des Grenouillères
06200 Nice
- Novotel Suites Nice Airport
125 boulevard René Cassin
06200 Nice
- Radisson Hotel Nice Airport
24 rue Costes et Bellonte
06200 Nice
- Ibis Budget Nice Aéroport Promenade des Anglais
455 Promenade des Anglais
06299 Nice
- Ibis Styles Nice Airport Arenas
127 boulevard René Cassin
06200 Nice

À proximité du lieu de la compétition :

- **Campanile Nice Airport**

459-461 Promenade des Anglais – L'Arénas

06200 Nice

- **Novotel Nice Arenas Aéroport**

455 Promenade des Anglais

06200 Nice

- **Logis Hôtel Villa Victorine**

11 avenue du Docteur Émile Roux

06200 Nice

- **Best Western Hôtel Journal**

45 avenue François Béranger

06700 Saint-Laurent-du-Var

- **Novotel Nice Aéroport Cap 3000**

40 avenue de Verdun

06700 Saint-Laurent-du-Var

- **B&B Hôtel Nice Stade Riviera**

311 boulevard du Mercantour

06200 Nice

- **B&B Hôtel Nice Aéroport Arenas**

108 boulevard René Cassin

06200 Nice

PARTIE N° 2

(Uniquement à la CFA PÉTANQUE)

À retourner avant le **1er septembre 2026** (délai de rigueur)

FSGT / CFA PÉTANQUE

14 rue Scandicci 93508 PANTIN

Mail : petanque@fsgt.org

Responsable de délégation

Nom :

Prénom :

Mail :

N° de portable :

FRAIS DE DOSSIER OBLIGATOIRES

Les frais de dossier comprennent :

- Forfait fédéral obligatoire : **10 € par joueur**, soit **20 € pour une équipe doublette** ;
- Frais d'inscription : **10 € par équipe**.

Montant total : 30 € par équipe engagée

ENGAGEMENT DES EQUIPES

Catégorie	Nombre d'équipes	Montant
Seniors Hommes		x 10 €
Seniors Dames		x 10 €
Seniors Mixtes		x 10 €
Vétérans		x 10 €

Pour notre information

Nombre de repas :

Samedi midi :

Dimanche midi :

Règlement : Le règlement des frais de dossier s'effectue **obligatoirement par virement bancaire**.

Merci de joindre la **preuve du virement** à votre envoi.

Total des participant-es :

Montant réglé :

Fait le :

Signature :

Voici le lien d'inscription :

<https://1drv.ms/x/c/d161ffcc07828566/!QCJ0SwMWEF8RLRaH0959t1pAeLL5APEbBoyvzbmiAeu4xA?e=6AeUra>

Crédit Mutuel		Crédit Mutuel	
CCM MULHOUSE PORTE OUEST Tél 08-20-89-46-30 12 RUE DE BRUNSTATT BP 2157 68060 MULHOUSE CEDEX		Relevé d'identité bancaire-IBAN Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements, etc...) This statement is intended to be delivered, to those of your creditors or debtors who have transactions posted to account (credit, transfers, payments, etc.....)	
Identifiant national de compte bancaire - RIB			
Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
10278	03003	00020092445	45
			Domiciliation
			CCM MULHOUSE PORTE OUEST
Identifiant international de compte bancaire			
IBAN (International Bank Account number)			
FR76 1027 8030 0300 0200 9244 545			
		BIC (Bank Identification Code)	
		CMCIFR2A	
TITULAIRE DU COMPTE ACCOUNT OWNER		FEDERATION SPORTIVE ET GYMNIQUE DU TRAVAIL 14 RUE SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX	

Contrôle des licences

Comme vous le savez, la Fédération a remplacé l'ancienne base des licences par **E-Licence**.

Après la mise à jour des paramètres du logiciel Pétanque, la Commission Fédérale d'Activité est désormais en mesure d'effectuer les inscriptions à partir de cette nouvelle base.

Les licences sont aujourd'hui dématérialisées. Elles peuvent être présentées :

- sous format numérique (smartphone) ;
- ou sous format papier.

Chaque joueuse et joueur devra être en mesure de présenter sa licence en cas de contrôle effectué par les arbitres.

Contrôle du vendredi

Le comité se présente, comme les années précédentes, afin de :

- confirmer les équipes engagées ;
- apporter, si nécessaire, les modifications ou annulations d'équipes ;
- retirer les badges ;
- retirer les tickets repas.

La présentation individuelle des licences lors de l'accueil des délégations n'est plus demandée.

Les vérifications administratives seront désormais effectuées directement à partir de la base fédérale **E-Licence**.

Nous rappelons que, depuis 2025, chaque licence doit obligatoirement comporter une photographie permettant l'identification de son titulaire.

INSCRIPTIONS

À compter de septembre 2026, les inscriptions des équipes s'effectuent à l'aide du **fichier Excel transmis aux comités départementaux**.

Ce fichier facilite le traitement administratif et la lecture des inscriptions.

Les parties n° 1 et n° 2 du dossier restent à compléter et à transmettre selon les modalités indiquées.

Le fichier Excel complété devra être envoyé par courriel à :

petanque@fsgt.org

Les feuilles d'engagement papier ne figurent plus dans ce dossier. Elles sont conservées par la Commission Fédérale d'Activité Pétanque et pourront être transmises uniquement sur demande d'un comité.

Pour rappel, les horaires du contrôle des délégations sont fixés à :

15 h 00 – 18 h 00

Chaque année, une coupe est décernée au comité vainqueur selon une grille d'évaluation définie par la Commission Fédérale d'Activité Pétanque.

Cette coupe est remise en jeu chaque année. Elle devient définitivement la propriété d'un comité après **trois victoires non consécutives**.

Elle concerne les Championnats de France FSGT **Doublettes et Triplettes**.

Attention

En l'absence d'un représentant du comité ou d'une joueuse ou d'un joueur lors de la remise des récompenses, la coupe sera attribuée au comité classé suivant.

À défaut, elle restera conservée par la Commission Fédérale d'Activité jusqu'à l'édition suivante.

GRILLE D'EVALUATION

Critères	Points
Participation régulière aux championnats	20
Nombre d'équipes engagées	10
Restitution des badges	10
Équipes qualifiées en 1/4 et 1/2 finales	5
Équipe vice-championne de France	15
Titre de Champion de France	30
Non-respect du fair-play	-10

Le comité du **Havre** a remporté la Coupe des Comités en septembre 2024 et la remettra en jeu lors de la prochaine édition.